

Yves LE BERRE, *Entre le riche et le pauvre – La littérature du breton entre 1450 et 1650*, Brest, Emgleo Breiz, 2012, 329 p., 25 ill.

Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'on commence à considérer les textes en breton composés de la fin du Moyen Âge à la fin du XVII^e siècle comme de la littérature, et cela grâce au travail d'Yves Le Berre : depuis les années 1980, moment de la création de la licence de breton, il a entrepris d'étudier, de comprendre et de retraduire des œuvres majeures comme *la Vie de Sainte-Nonne*¹ et *la Passion*. Il publie aussi régulièrement des articles de réflexion sur le sujet².

Cette période d'environ 200 années été désignée par Émile Ernault (1852-1938) sous le nom de « moyen breton », dont un autre celtisant, Joseph Loth, a fixé les limites entre le XI^e et le milieu du XVII^e siècle. Toujours en usage, cette dénomination est calquée sur les divisions établies par les philologues allemands du XIX^e siècle et adaptées à l'évolution des principales langues européennes (ancien français, moyen français, français moderne par exemple). Se fondant sur l'écrit, ces étapes présupposent que chaque langue, assimilée à un être vivant, évolue de façon linéaire en passant par des paliers successifs. Nous savons aujourd'hui, grâce au développement de la sociolinguistique, qu'on ne peut confondre langue écrite et langue parlée, et que vers l'an 1500 « les formes dans lesquelles deux gentilshommes morlaisiens se provoquaient en duel devaient être [...] fort éloignées de celles dans lesquelles deux ouvriers agricoles de Melrand s'encourageaient à sarcler un champ de panais » (p. 13).

L'ouvrage commence par une présentation de la langue. Prestigieuse, archaïsante et savante, souvent versifiée selon des règles très contraignantes, elle était destinée à l'édification de ses lecteurs et surtout de ses auditeurs. La question de la « pureté » de la langue, qui obsède tant les champions actuels du breton, est anachronique, en ces temps où les auteurs, à l'instar de Shakespeare pour la langue anglaise, puisaient allègrement dans la réserve de mots dont ils disposaient grâce à leur connaissance du latin, du français et du breton : « Les nations n'existant pas encore, les mots n'avaient pas de nationalité » (p. 20). La graphie paraît parfois étrange, comme la notation par *-f (f)* des finales nasales (les noms de famille comme *Henaff* « aîné », prononcé henañ, en sont une survivance). Les rimes démontrent qu'on ne confondait pas

¹ LE BERRE, Yves, *Buez santez Nonn – Mystère breton – Vie de Sainte Nonne*, Tréflévénez, Minihi Levenez, 1999, 199 p. ; *Id.*, *La Passion et la Résurrection bretonnes de 1530, suivies de trois poèmes*, Brest, Université de Bretagne occidentale/Centre de recherche bretonne et celtique, 2011, 692 p.

² *Id.*, *Profanation et sacralisation. Réflexion sur une traduction bretonne du Stabat Mater. Essai de sociolinguistique historique expérimentale*, Brest, Université de Bretagne occidentale/Centre de recherche bretonne et celtique, 2009, 177 p. ; *Id.*, 2009, « À propos du Stabat Mater breton de Tanguy Guéguen. Le "moyen breton" existe-t-il ? », *La Bretagne linguistique*, t. 14, 2009 ; *Id.* (en collaboration avec Ronan CALVEZ), « La pierre et le livre. De la littérature du breton comme source historique », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXVIII, 2010 ; *Id.*, « La force et l'élégance. Les litotes dans la *Passion* bretonne de 1530 », *La Bretagne linguistique*, t. 16, 2011.

encore le *s* et le *z* prononcé alors comme une interdentale (comme dans l'anglais *this*). Les mutations consonantiques initiales ne sont pratiquement jamais notées, car auteurs et lecteurs, en locuteurs natifs du breton, les faisaient automatiquement.

Le chapitre II intitulé « La poétique » décrit et illustre les divers styles employés : le style noble ou sublime, pour les grands personnages, le style simple ou modéré – en général de la prose didactique – et le style bas et vulgaire, attaché aux personnages ou aux situations vulgaires. La disparition des styles noble et vulgaire n'a rien à voir avec une quelconque évolution de la langue mais est le fait des jésuites qui, prenant en main le destin du breton au XVII^e siècle comme instrument d'édification des masses, n'ont plus besoin que du style simple facilitant la compréhension. La partie consacrée à la rhétorique montre avec force exemples l'usage des diverses figures ornementales comme l'anacolithe ou la litote, battant en brèche l'image du breton de cette époque qualifié par certains celtisants « d'argot de clercs ». La prosodie savante est l'une des spécificités du breton écrit du temps, les rimes finales se mariant aux rimes internes. Dans l'exemple suivant, l'avant-dernière syllabe rime avec la syllabe qui précède la césure, tandis que la dernière syllabe des deux premiers vers rime avec l'avant-dernière du vers suivant, elle-même rimant avec la césure :

| | |
|---|--------------------------------------|
| Ach Barba Barba guenn da bet | Ô ! Barbe, bienheureuse Barbe, |
| Breman ez out nen deu d out quet | Tu es à présent très certainement, |
| En <i>neff</i> <i>receffuet</i> men cret plen... | Reçue aux cieux j'en suis certain... |

En regardant bien le texte, on remarque la présence d'autres rimes, par exemple dans le dernier vers *eff* et *en*... L'étourdissant travail d'ornementation de nos auteurs est comparable à celui des bâtisseurs des monuments gothiques.

La troisième partie présente le corpus des principales œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous, en général par chance, comme la *Buhez santes Barba* (*La Vie de Sainte Barbe*) (1557), mystère connu par un exemplaire unique conservé à la British Library.

La présentation individuelle des œuvres principales est suivie d'une anthologie composée d'extraits significatifs de chacune d'entre elles. Marque de l'époque, la plupart sont d'ordre religieux, avec la mort comme personnage dominant. On y trouve des mystères, des poèmes, mais aussi des colloques destinés à l'apprentissage du breton par les voyageurs. Les textes en prose sont plus tardifs.

Enfin, la quatrième et dernière partie intitulée « essai d'écologie littéraire » situe les textes dans le cadre de leur époque en fonction des événements politiques, économiques, sociaux, spirituels, culturels, esthétiques intervenus au cours de ces deux siècles. Par l'étude des indices que les textes fournissent involontairement, par « effet miroir », on peut se représenter le monde dans lequel ils sont nés : fonctions sociales, représentation du paysage, valeurs morales régnautes. Les valeurs religieuses sont imprégnées des événements marquants : le concile de Trente, situé au milieu de la période, scinde les textes en deux ensembles : à une période « gothique »

succède une période « moderne », chacune ayant ses modèles et ses procédés. Aux auteurs anonymes du début vont succéder des écrivains connus au moins de nom.

Les savants philologues traitaient ce qu'ils appelaient le « moyen breton » comme un ensemble de documents dont le seul intérêt était de cacher en son sein quelques pépites lexicales ou des traces de valeurs « celtiques ». Yves Le Berre rend à ces textes et à leurs auteurs leur dignité. On appréciera la phrase de conclusion du livre, qui montre l'empathie de l'auteur avec son sujet et avec ces auteurs qu'il a d'une certaine façon ressuscités :

« Peut-être au moins, du haut de leur séjour assurément céleste, les “pauvres clercs” qui ont usé leurs yeux à la lueur de la bougie pour composer des textes aussi bien faits qu'ils pouvaient les faire nous en seront-ils un peu reconnaissants » (p. 320).

Les lecteurs de *Entre le riche et le pauvre* remercieront à leur tour son auteur d'avoir rendu à la littérature bretonne la place d'honneur qui lui avait été injustement refusée. Aucun étudiant sérieux du breton, aucun enseignant, ne pourra se permettre d'ignorer cet ouvrage dont la lecture et la connaissance sont désormais incontournables.

Jean LE DÛ

Gérard LE BOUËDEC (dir.), *L'Amirauté en Bretagne. Des origines à la fin du XVIII^e siècle. Présentation de la thèse de Joachim Darsel, L'amirauté de Bretagne des origines à la Révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2012, 487 p.

Joachim Darsel est né en 1905 à Guémené-sur-Scorff. Professeur d'anglais à Quimper dans les années 1930, il adhère au courant autonomiste et devient membre du Parti national breton, ce qui lui vaut d'être condamné à une interdiction de résidence en Bretagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il enseigne dès lors à Paris, où il se lance dans une recherche sur l'Amirauté de Bretagne à partir des sources disponibles aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale. Sa thèse, soutenue en 1954 à la Sorbonne, est l'objet de cette première édition, les versions dactylographiées originales, peu accessibles et très souvent incomplètes, n'ayant jamais fait l'objet d'un travail d'uniformisation. Une question se pose : pourquoi publier une thèse soutenue il y a presque soixante ans ? Jean-Christophe Cassard donne la réponse en faisant remarquer « qu'on n'a guère été plus loin depuis » dans l'étude de l'Amirauté de Bretagne.

La thèse de Joachim Darsel a naturellement vieilli. Étude avant tout juridique et administrative, elle ne fait guère cas des activités littorales et des gens de mer, et ne place pas suffisamment la création des amirautés dans leur contexte géopolitique et institutionnel. Pour pallier ces manques, cette édition comporte en introduction plusieurs articles très documentés faisant le point sur les recherches universitaires les plus récentes rédigés par un collectif d'historiens sous la direction de Gérard Le Bouëdec.